

Mairie

de VEILLEINS

L'an deux mil vingt-trois, le trente et un mars, le conseil municipal de la commune de VEILLEINS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François d'ESPINAY ST LUC, Maire de VEILLEINS.

Date de convocation : 24 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 08

Présents : François d'ESPINAY ST LUC, Maire, Monsieur Jean-Michel MARDON, Adjoint, Michel DURAND, Martial MAUGE, Ghyslaine DOGNIN, Jean-François RIGUIER, Vincent POPINEAU, Conseillers Municipaux

Absents : Bertrand DE POSSESSE

Secrétaire de séance : Monsieur M. Durand

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 31.03.2023

N° 2023.03.01

OBJET : Compte de gestion 2022– COMMUNE – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.02

OBJET : Vote du Compte Administratif 2022 - COMMUNE – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.03

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal de la commune de VEILLEINS – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.04

OBJET : Vote du Budget Primitif 2023 – COMMUNE – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.05

OBJET : Compte de gestion 2022 – EAU – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.06

OBJET : Vote du Compte Administratif 2022– EAU – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.07

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement du budget EAU de la commune de VEILLEINS – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.08

OBJET : Vote du Budget Primitif 2023– EAU- adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.09

OBJET : Compte de gestion 2022 – ASSAINISSEMENT – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.10

OBJET : Vote du Compte Administratif 2022 – ASSAINISSEMENT – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.11

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement du budget assainissement de la commune de VEILLEINS – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.12

OBJET : _ Vote du Budget Primitif 2023 – ASSAINISSEMENT – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.13

OBJET : Vote des trois taxes d'imposition pour 2023 – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.14

OBJET : Subventions 2023 – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.15

OBJET : Budget commune 2023 – subvention de fonctionnement versée au budget annexe 2023 assainissement – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.16

OBJET : Budget commune 2023 – subvention de fonctionnement versée au budget annexe 2023 eau – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.17

OBJET : Fixation du montant de la redevance ORANGE pour occupation sur le domaine routier – année 2023 – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.18

OBJET : Revalorisation des tarifs et taxes – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.19

OBJET : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2022 – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.20

OBJET : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2022 – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.21

OBJET : ENEDIS – redevance pour l'occupation du domaine public communal 2023 – RODP classique et RODP travaux – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.22

OBJET : Mission de conseil a maîtrise d'ouvrage pour le schéma directeur d'assainissement des eaux usées – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.23

OBJET : Aménagement d'un parcours santé à l'étang communal – demande de subvention au Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne – adoptée à l'unanimité

N° 2023.03.24

OBJET : Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes la Sologne des Etangs – adoptée à l'unanimité

Les délibérations sont consultables en mairie.

Fait à Veilleins, le 3 avril 2023

Le Maire,
F. d'ESPINAY SAINT LUC

